

SÉANCE ORDINAIRE
13 JUILLET 2015

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendie le lundi 13 JUILLET 2015, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MONSIEUR SIMON LAVOIE
MADAME GINETTE CARON
MONSIEUR ROBERT LEGAULT

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME URSULE THÉRIAULT, mairesse

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que l'ordre du jour suggéré soit accepté en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Il est par la suite proposé par :

Madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que le procès-verbal de la séance régulière tenue le 8 juin 2015 soit approuvé.

15.07.3.

Rapport de la mairesse

Madame Ursule Thériault, mairesse, dépose un état sommaire de ses activités couvrant la période du 9 juin 2015 au 13 juillet 2015.

15.07.4.1.1.

Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités du Québec

Il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que soit autorisée la participation de deux membres du conseil municipal aux activités du congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités du Québec. Ce congrès se déroulera au Centre des congrès de Québec, du 24 au 26 septembre 2015. Par conséquent, la Municipalité en assumera les frais inhérents, dont l'inscription (690 \$ + taxes/participant), le déplacement et l'hébergement.

15.07.4.2.1.

Suivi lié à l'acquisition d'un appareil de type aéroglisseur

Considérant que la brigade incendie possède depuis 2011 un aéroglisseur;

Considérant que cet équipement ne peut être pris en charge par la Municipalité;

Considérant les frais de réparation ayant été engendrés par cet appareil auprès de l'entreprise Pomerleau Les Bateaux inc.;

Considérant qu'il y a lieu de se départir de cet équipement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que cet équipement soit cédé à l'entreprise Pomerleau Les Bateaux inc. en guise de compensation pour la créance leur étant due, le tout s'élevant à 2 819.11 \$. Cet appareil est donc rétrocédé dans son état actuel sans aucune garantie légale de bon fonctionnement.

15.07.4.2.2.

Budget incendie à des fins d'activité de reconnaissance

Considérant qu'auront lieu les 22 et 23 août prochain des festivités dans le cadre de la « Grande Fête d'été »;

Considérant que le samedi 22 août, sera l'occasion pour la Municipalité de souligner, tout particulièrement, plus de 40 ans d'existence de la brigade incendie de L'Isle-Verte;

Considérant que seront honorés, tout particulièrement, ceux qui en ont fait l'histoire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité alloue, à même son budget d'opération incendie, un montant budgétaire de 1 000 \$ aux fins de permettre cette activité de reconnaissance.

15.07.4.3.1.

Adhésion d'un nouveau membre au sein du comité consultatif d'urbanisme

Considérant le poste laissé vacant, suite à la démission de monsieur Louis-Paul Côté, à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme;

Considérant l'intérêt démontré par monsieur Yves Gagnon, résident de la Municipalité, à prendre part à ce comité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que la candidature de monsieur Yves Gagnon soit retenue à titre de nouveau membre au sein du comité consultatif d'urbanisme.

15.07.4.3.2.

Motion de remerciements à monsieur Louis-Paul Côté

Considérant le temps qu'a consacré monsieur Louis-Paul Côté au sein du comité consultatif d'urbanisme, soit depuis 1995;

Considérant que monsieur Côté s'est acquitté de sa responsabilité avec une ferveur incomparable;

Considérant qu'une telle implication se doit d'être soulignée;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents qu'une motion de remerciement soit dédiée à monsieur Louis-Paul Côté en guise de reconnaissance à son dévouement et son implication pour sa Municipalité.

15.07.4.4.1.

Politique familiale - processus de mise à jour, consultation et recommandations

Considérant l'engagement de la Municipalité de L'Isle-Verte d'assurer l'évolution et le suivi de sa politique familiale;

Considérant qu'ont été amorcées des démarches de mise à jour de la politique familiale, permettant de bonifier cette dernière en y incorporant un volet spécifique à nos aînés;

Considérant la mission de la politique familiale et des aînés à l'effet de permettre à la Municipalité d'adapter ses actions et son milieu aux besoins de ses citoyens et citoyennes de tout âge;

Considérant les divers objectifs priorités par la politique familiale en regard aux volets d'activités suivants :

- Information et communication
 - Voir à informer la population, les nouveaux arrivants et les personnes pouvant potentiellement s'établir à L'Isle-Verte, des services qui sont offerts dans la Municipalité,
- L'habitation
 - Augmenter la diversité des types de logements pour les personnes afin qu'elles puissent avoir la possibilité de continuer à vivre dans la Municipalité,
- Santé et environnement
 - Accroître et renforcer l'adoption de saines habitudes de vie afin de favoriser l'activité physique, la bonne alimentation et l'autonomie alimentaire des citoyens,
 - Préserver la propreté dans la Municipalité, signe de fierté de notre milieu,
- La sécurité du milieu
 - Augmenter la sécurité des citoyens dans leurs déplacements,
 - Voir à rassurer la population par rapport aux risques d'incendie dans la Municipalité,
- Loisirs et vie communautaire
 - Maintenir et développer l'offre de loisirs pour chacun des groupes d'âge,
 - Améliorer les infrastructures afin de favoriser l'activité et le plein air,
 - Favoriser la tenue d'activités intergénérationnelles,
 - Promouvoir la qualité de vie de L'Isle-Verte afin d'inciter la rétention et la venue de nouveaux arrivants,
 - Mettre en valeur le bénévolat dans la Municipalité et augmenter la participation,

- Transport

- Faciliter un accès au transport interrégional.

Considérant qu'à partir des objectifs, ci-haut mentionnés, découleront des actions sous la gouverne d'organismes et auquel s'adjoindront différents partenaires;

En conséquence, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité de L'Isle-Verte prenne acte du dépôt des actions ayant à être prises en compte au cours des années 2016, 2017 et 2018 en vue de l'atteinte des objectifs de la politique familiale et des aînés. Dans l'esprit de valider l'ensemble de ces actions, un processus de consultation publique sera, sous peu, mis en œuvre.

15.07.4.4.2.

Demande de contribution monétaire - Grande Fête d'été de L'Isle-Verte

Considérant la demande adressée par le comité organisateur de l'activité « La Grande Fête d'été de L'Isle-Verte » demandant une contribution monétaire de la Municipalité de L'Isle-Verte à raison de 3 \$ par personne participant au repas méchoui lors de cet événement;

Considérant que la Municipalité s'investit déjà dans l'organisation de cette activité, en y disponibilisant des ressources matérielles et humaines;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité de L'Isle-Verte informe le comité organisateur de la « Grande Fête d'été de L'Isle-Verte » qu'elle n'entend pas assumer la contribution financière demandée et que soit fait la suggestion de combler le manque à gagner exigé par une indexation du coût fixé pour prendre part au souper méchoui.

15.07.4.4.3.

Suivi aux soumissions pour la fourniture et l'installation de clôture devant entourer le terrain de soccer

Considérant les propositions de services demandées, auprès de diverses entreprises, pour la fourniture et l'installation de clôture en mailles de chaîne devant entourer le terrain de soccer situé au parc municipal;

Considérant les soumissions déposées, à savoir :

- Clôtures André Harton (Saint-Anne de La Pocatière) : 15 344,56 \$
- Les clôtures JPN inc. (Frampton) : 14 632,87 \$

Considérant que ces deux propositions, après analyse, se sont montrées conformes aux exigences que comportait le devis;

Considérant les recommandations positives du comité municipal de loisirs et de la vie communautaire à l'égard du plus bas soumissionnaire conforme;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que soit accordé le contrat à l'entreprise ayant soumis la plus basse soumission conforme, à savoir « Les Clôtures JPN inc. » au montant de 14 632,87 \$ (taxes incluses).

Les coûts liés à ces travaux seront assumés à même l'excédent de fonctionnements affecté aux loisirs.

15.07.4.5.1.

Propositions reçues pour la vente d'équipements de déneigement

Considérant la démarche entreprise par la Municipalité de L'Isle-Verte en vue de se départir d'équipements de déneigement usagés;

Considérant les propositions reçues, à savoir :

- Les Entreprises Gérald Dubé Ltée
Offre de 3 600 \$ pour les équipements suivants :
 - Camion Freightliner bleu avec gratte 45°
 - Aile de côté
 - Gratte sous le camion
 - Carcan à neige
 - Et tous les attachements

- Monsieur Michel Sirois
Offre de 3 001 \$ pour l'équipement suivant :
 - Benne d'épandage pour sel et abrasif Tenco pour camion 10 roues

Considérant que ces propositions ne reflètent pas la valeur estimée de chacun de ces équipements;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que soit rejeté l'ensemble des propositions déposées, comme le prévoyait l'avis publié par la Municipalité.

15.07.4.6.1.

Demande budgétaire de la corporation « Mobilisation L'Isle-Verte »

Considérant les demandes formulées à la Municipalité, au 30 juin 2015, par la corporation « Mobilisation L'Isle-Verte », à savoir :

- Autorisation d'embauche d'une technicienne en dessin pour la conception du plan d'aménagement du parc (montant estimé à moins de 500 \$);
- Embauche de monsieur Denis Dumont pour la plantation et l'entretien des plantes et fleurs du parc, pour l'année 2015 au coût de 15 \$/heure;
- Arrosage des fleurs dans le parc par les employés municipaux;
- Remettre en place un banc de parc, lequel aurait été déplacé par la Municipalité;
- Entretien du gazon du parc.

Considérant qu'il y a lieu de valider certains éléments de cette demande afin d'éviter toute confusion liée à des services déjà retenus (tonte de gazon);

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme l'acceptation de ces demandes tout en s'assurant, préalablement, de ne pas contrevenir à quelques arrangements pouvant avoir été convenus avec des entreprises locales.

15.07.4.7.1.

Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 13/07/2015 (journal 908) :	39 644,06 \$
Dépenses incompressibles (journal 902) :	6 643,13
(journal 906) :	3 696,82
Déductions à la source (journal 898) :	16 994,05
Dépenses autres quotes-parts (journal 901) :	<u>85 967,92</u>
Total des déboursés du mois :	<u>152 945,98 \$</u>

Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 10 juin au 13 juillet 2015, il est proposé par madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que ces comptes soient approuvés et que les déboursés inhérents soient autorisés.

15.07.4.7.2.

Régularisations à des fins d'ajustement de surplus au 31 décembre 2014

Il est proposé par madame Ginette Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que soient autorisées les affectations de surplus suivantes pour l'exercice financier de l'année 2014.

- Parc municipal
Affectation d'un montant de 2 208,15 \$ provenant de l'excédent de fonctionnements affecté en loisirs.
- Rénovation de l'édifice municipal
Affectation d'un montant de 7 757,56 \$ provenant de l'excédent de fonctionnements non affecté de la Municipalité.
- Ponceau chemin Pettigrew
Affectation d'un montant de 19 828,95 \$ provenant de l'excédent de fonctionnements non affecté de la Municipalité.

15.06.4.7.3.

Dépôt des états financiers annuels - exercice financier ayant pris fin au 31 décembre 2014

Le secrétaire-trésorier et directeur général de la Municipalité fait état des résultats financiers de la Municipalité de L'Isle-Verte pour l'année 2014.

Sommairement, les résultats financiers font état des données suivantes :

Revenus :

Fonctionnement	
Taxes	1 541 689 \$
Paiements tenant lieu de taxes	56 575

Transferts	331 325	
Services rendus	182 913	
Autres	<u>261 483</u>	2 373 985 \$
Investissement		
Transferts	64 255	
		<u>64 255 \$</u>
Revenus totaux :		<u>2 438 240 \$</u>
Charges :		
Administration générale	376 366 \$	
Sécurité publique	352 873	
Transport	694 242	
Hygiène du milieu	449 279	
Aménagement, urbanisme et développement	92 537	
Loisirs et culture	215 762	
Frais de financement	<u>134 934</u>	<u>2 315 993 \$</u>
Excédent de l'exercice		<u>122 247 \$</u>
Moins : Revenus d'investissement		(64 255) \$
Excédent (déficit) de fonctionnements de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales		<u>57 992 \$</u>
Éléments de conciliation à des fins fiscales		
Amortissement	356 606 \$	
Remboursement de la dette à long terme	(221 310)	
Affectations :		
Activités d'investissement	(5 188)	
Autres éléments de conciliation	18 340	<u>148 448 \$</u>
<u>Excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales :</u>		<u>206 440 \$</u>
Détail de l'excédent accumulé au 31 décembre 2014.		
Excédent de fonctionnements non affecté :		533 938 \$
Excédent de fonctionnements affecté :		
Ex-Village	35 502 \$	
Ex-Paroisse	36 169	
Eau potable et eaux usées	366 097	
Loisirs	19 714	
Corrosion	98 569	
Petite séduction	8 147	
Budget 2015	12 835	577 033 \$
Fonds réservés		82 598 \$

Suite au dépôt de ces états financiers, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que le contenu de ces derniers soit approuvé, tel que soumis.

15.07.6.3.

Demandes de la Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité de L'Isle-Verte accepte de donner suite favorablement aux présentes demandes déposées par le conseil d'administration de la Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte.

Ces demandes se lisent comme suit :

- Que soit autorisé que le site web de la Municipalité accueille celui de la Fondation par l'ajout d'un onglet qui lui serait dédié,
- Que soit installé un poste téléphonique, en complémentarité au système téléphonique de la Municipalité,
- Que soit fourni un bac de récupération,
- Que soient assumés les frais d'impression et d'envoi postal d'un feuillet d'invitation à un 5 à 7 s'adressant à toute la population, activité prévue pour le 17 juillet.

15.07.9.

Levée de la séance

À 21 h 35, il est proposé par monsieur Robert Legault et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit levée.

MAIRESSE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER